

La maison Herland, 1

6 mai 1830, la commune concède¹...



Depuis quelques années les services municipaux appellent cette maison *la maison Kernec*, du nom des derniers habitants qui y ont vécu, *Lomic*, Lucienne et leurs enfants Jean-François, Michèle et Guy.

Avec toute la considération, la sympathie et l'affection que l'on a pour les membres de cette famille, c'est, à mon humble avis, réducteur et insatisfaisant à notre époque où l'on veut faire connaître les richesses de notre patrimoine et de notre histoire locale, C'est comme si on appelait *maison Morellec la maison de la tourelle*, ou *maison Fustec la maison du Cosquer*.

Bien sûr, dans mon enfance, pour désigner cette maison, on disait, selon ce qu'on venait y faire, *Chez Jean Péron buraliste* (*buraliste* car il y avait un autre Jean Péron en ville, que l'on appelait... *Jean Péron garagiste*), ou *Chez Maria Boulven* (l'épouse de Jean Péron). On n'avait alors ni le souci de la mise en valeur de notre patrimoine, ni la fierté de sa richesse.

La porte du bureau du *buraliste* était au pignon côté Sud. On venait à ce bureau chercher les vignettes pour les autos et pour les vélos, faire tamponner les *congés* pour les transports de cidre et autres alcools, et accomplir quelques autres formalités. Le *buraliste* était un agent du fisc.

¹ J'avais préparé ce « *baratin* » pour mes amis et complices de *La Chambre littéraire* de Morlaix venus visiter Guerlesquin il y a quelques mois. J'ai la paresse de ne pas le modifier ici en article classique du blog. J'ai juste complété mon projet d'exposé par la reproduction ou la transcription de quelques documents et quelques commentaires que je ne peux (c'est maladif) m'empêcher de faire. PS : à la suite de la visite, nous avons déjeuné dans un restaurant très sympathique et bien connu du haut de la ville, déjeuner précédé comme il se doit du *Vermouth-cass'* que tous les Guerlesquinois connaissent mais que la plupart de mes amis visiteurs découvraient

Par les grandes baies vitrées en façade, on apercevait les tissus du magasin de *Nouveautés* de Maria... quand l'affichage que l'on aperçoit sur la photo ci-dessous prise vers 1950 ne cachait pas l'intérieur.



CONFECTION Pour HOMMES et ENFANTS, TISSUS en tous GENRES

Mes parents n'étaient pas clients chez Maria. J'avais un oncle, Jean Fustec, tailleur et vendeur de tissus dans *la maison du Cosquer* sur la même place. Ce qui n'empêchait pas nos bonnes relations avec ses concurrents.

On ne manquait pas de tailleurs en ville. Il y avait mon oncle donc, mais aussi *Lom'* Couillec. Les Guillaume, on les appelait *Lom'*. Peut-être écrit *Laume* d'ailleurs, *L,a,u,m,e*. Peu importe, on n'avait pas à l'écrire. Il y avait un *Lom' Nicol* aussi, quincailler au *Bas de la ville*, un *Lom' à bab* que je n'ai pas identifié, et d'autres évidemment. *Lomic*, c'était le *petit Guillaume*. En tailleurs, il y avait encore Dohollou au *Ruver*, et, au *Bas de la ville*, là où est l'étude du notaire actuellement, *Zoz a houillec* (*zoz*, c'est le *bègue* en français², *houillec* pour Couillec).

Zoz, François-Marie Couillec (1878-1958) à l'état civil, était aussi coiffeur. Sans doute parce qu'il savait manier les ciseaux. Il ne faisait que des *coupes au bol*. Aux hommes, cela va de soi.

Zoz était le père de Guy Couillec (1925-1965), célibataire endurci resté vivre chez ses parents. Guy a succédé à Francis Salaun comme sacristain. Chez ces Couillec, on était tailleurs de père en fils depuis au moins Guillaume (1784-1838) et jusqu'à *Zoz* inclus. Soit sur quatre générations sinon plus. Je n'ai pas le souvenir que Guy s'y soit mis. L'épouse de *Zoz*, Marie Baron (1890- ?), cigarière à Morlaix avant son mariage en 1924 avec notre tailleur-coiffeur, était à Guerlesquin repasseuse de coiffes, peut-être la dernière à exercer cette fonction avec Maria Crom, la veuve de Pierre Thomas, qui habitait près du *castel Boishardy*.

² Tous ceux qui parlaient de lui utilisaient ce sobriquet de *Zoz*, je suis sûr sans penser à mal, oubliant, j'en suis convaincu, sa signification. Habitué, il ne devait pas s'en formaliser plus que ça.



F.-M. Couillec dit Zoz



J. Péron *buraliste*



Lom'Couillec



J. Fustec



Guy Couillec



J. Dohollou



J. Péron *garagiste*

Revenons à notre maison. Avec mes excuses pour les chers *Péron* et *Kernec*, je préférerais qu'on l'appelle la *maison d'Augustin Herland*. Pour que reste ce nom, injustement oublié à mon avis, et parce qu'Augustin Herland (1801-1889), Augustin-Marie plus exactement, a été l'homme le plus génial, le plus exceptionnel qu'il n'y ait jamais eu à Guerlesquin.

Je ne développerai pas ici pourquoi je le crois. Je tenterai de le faire dans mon petit blog, et je suis persuadé que je convaincrs ceux qui me liront. Comme je ne pourrai éviter de parler de membres de sa famille qui ont été aussi, avant lui et jusqu'à nos jours, et ce sans aller chercher des cousins éloignés, des personnages hors du commun, mon récit sera, je le crains, bien long.

La *maison Herland*, j'y viens petit à petit.

Jusqu'à 1830, il n'y a eu qu'une seule maison au sein de l'anneau de la ville, le *castel Boishardy* qui tourne le dos à l'église. Son premier propriétaire connu, né vers 1635, mort en novembre 1690, était Guy *Le Hardi*, ou *Le Hardy*, avec un y, un chirurgien. D'où, sûrement, ce nom de *castel Boishardy*, dit parfois *Beauhardy*. On imagine d'après ces dates que ce *castel* a été bâti vers 1670, 1680.

Cent cinquante ans plus tard, en mai 1828, le conseil municipal concède au maréchal-ferrant Guillaume Le Mat, le droit de construire une forge entre la *place au beurre* et la *place aux porcs*, en contrebas du cimetière entourant l'église, côté Sud-Est. Le Mat a fait très vite sa maison d'habitation de cette construction autorisée, la *maison de Marie Gueuzec* diront les vieux Guerlesquinois qui sont allés y acheter des bonbons, des boîtes de cachou et des surprises tandis que leurs parents venaient y acheter des timbres, des journaux ou du tabac, ou y boire un verre.

Le **6 mai 1830**, date principale de toute cette histoire, le conseil municipal décide - je ne vois rien dans la situation économique, rien dans la situation politique qui ait déclenché ça - sur demande conjointe (ils s'y sont mis à quatre) d'Augustin Herland, **29 ans, 5 enfants** (peut-être 6, je n'ai plus trouvé trace après son acte de baptême d'une Jeanne-Francine née en 1828), *instituteur*, d'Yves Le Bras, 32 ans, 3 enfants, *marchand*, d'Emanuel Henry (un seul *m* à *Emanuel* selon son acte de naissance), 36 ans, 2 enfants, *maréchal-ferrant*, et de nouveau de Guillaume Le Mat, 32 ans, 4 enfants, de leur concéder des espaces pour y bâtir des maisons.

La délibération du Conseil municipal (copie ci-après en fin d'article) est trompeuse, ou, du moins, le compte rendu de cette délibération est trompeur.

Il précise quels devaient être les emplacements et les dimensions des édifices à construire.

Ainsi, il était cédé à notre sieur Herland, *un morceau de terrain pour y construire un édifice, à prendre sur la place publique du Guerlesquin, près des halles, donnant au levant des halles vers la place aux denrées, du nord sur la place aux veaux, du couchant contre la maçonnerie des halles, & du midi sur la place aux patates, de la contenance de treize mètres quarante centimètres de long (39 pieds), de sept mètres 26 centimètres sept millimètres de lise - largeur - (22 pieds) & de hauteur six mètres quatre cent quatre-vingt-dix-sept millimètres (20 pieds).*

Le compte rendu de délibération fixe aussi le coût de chacune de ces cessions pour les bénéficiaires, le versement à la commune d'une rente foncière annuelle – on la dira aussi *perpétuelle* plus tard. Pour Herland, c'est 26 francs par an, soit l'équivalent aujourd'hui me dit-on, de 60 euros.

À lire le texte on peut comprendre que la municipalité a adopté sans en débattre, les conditions d'emplacements et de prix définies par les demandeurs. On imagine que dans la réalité, ces conditions ont été préalablement débattues entre commune et solliciteurs.

Cela ne change rien à la suite dira-t-on, ce compte rendu ne faisant qu'entériner les accords conclus. Encore que ce qui semblait là définitivement acquis ne l'a pas été tout à fait concernant l'accord particulier entre la commune et Yves Le Bras puisque, j'ignore pourquoi, le terrain a priori concédé ce 6 mai 1830 au dit Le Bras est mis en vente aux enchères publiques le 3 janvier 1831 nous dit une minute de ce jour du notaire Alexandre-Charles Le Magne de Plouigneau.

Un autre acquéreur s'est-il manifesté ? A priori non, *Yves le Bras, époux de Françoise Boléat, cabaretier, demeurant au chef-lieu de la commune du Guerlesquin, où il conservera domicile*, sera le seul enchérisseur et emportera l'affaire.

Le Bras construira sur ce terrain une maison qu'on appellera *Ty ar vered* (la maison du cimetière en français) dont l'histoire est racontée dans le présent blog.

La maison construite par Henry est celle où est l'*Office de tourisme* aujourd'hui, celle de Le Mat, une maison à côté de celle qu'il a déjà, adossée au mur du cimetière de l'église. Pour Herland, on va y revenir.



Le Bras



Henry



Le Mat³

Je vous laisse imaginer combien la ville a été dans les années suivant 1830 un vaste chantier de construction, et combien les charrois de pierres de nos carrières à ce chantier ont dû faire de l'animation. Heureusement ce n'est que des années après que l'on a dû reconstruire l'église

³ J'imagine que cette maison (qui sera au XXe la « maison de Marie Gueuzec ») a été construite par Le Mat après cet accord de 1830 et que la forge-maison qu'il avait précédemment était à sa droite (simple hypothèse).

(entre 1857 et 1859), et plus tard encore les halles (en 1882). En 1849 déjà, on reconstruisait tout à côté la *Maison des tourelles*, ... *Maison de la tourelle* maintenant qu'il ne reste qu'une tourelle depuis la reconstruction.

Les quatre maisons dont la construction a été envisagée au Conseil municipal n'ont pas été bâties immédiatement. Il fallait faire valider les concessions de la commune au niveau supérieur. Cela a été fait par une *Ordonnance* du 21 novembre 1830 du roi Louis-Philippe, tout frais arrivé sur le trône.

Les conditions particulières de construction de la maison Herland, certes définies déjà par la délibération du 6 mai 1830 du Conseil municipal, ont été en fonction de sa situation très près des halles, précisées et formalisées, nous le verrons, devant notaire en janvier 1831.

J'ignore quels maçons, charpentiers, couvreurs, etc. ont bâti la maison. Je pense qu'Augustin a fait appel à Charles Le Balc'h (1829-1896), neveu par alliance de son épouse et au frère de celui-ci Jean-Marie Le Balc'h, tous les deux entrepreneurs menuisiers-charpentiers. Il s'est associé avec eux en 1860 pour reconstruire l'église de Lennon près de Châteaulin. Ces deux frères habitaient à côté, rue dite *du Général de Gaulle* aujourd'hui.

Les moyens. Le couple Augustin n'était pas riche. Augustin, 30 ans maintenant, *cinq gosses* (ou peut-être 6, et pas d'*allocs* à l'époque), a cumulé alors les fonctions d'instituteur et d'horloger pour nourrir sa famille. Ledit couple trouve à se faire accorder le **11 novembre 1831** devant notaire à Morlaix, un prêt de 4000 francs en hypothéquant *la maison... neuve qu'ils occupent et qu'ils ont fait construire sur ledit terrain*. Le prêteur est François-Amédée Mougeat, pharmacien en cette ville,

L'emprunt était énorme. En février 1859, nos Herland vendront cette maison et une autre maison pour 5500 francs les deux. On verra de quelle *autre maison* il s'agit. Leur acheteur devra détacher 3000 francs de cette somme pour les verser directement à Mougeat. 3000 francs restant dus sur les 4000 empruntés en 1831 ! Vingt-huit ans plus tôt !

Une *maison neuve qu'ils occupent* dit-on ce 11 novembre 1831. La construction n'aura pas tardé après l'accord des autorités, et notre famille d'Augustin n'a pas tardé à s'installer dans son nouveau *logis*. Marie-Françoise y accouche le 8 décembre d'un petit François-Marie qui rejoint dans la maisonnée Jean-François, 9 ans et demi, Marie-Françoise, 8 ans, Guillaume, 6 ans et demi, Marie-Thomasine, 5 ans, peut-être Jeanne-Francine, 3 ans et demi sur laquelle on n'a aucune information après sa naissance, et Joseph, 2 ans. Est-ce l'hiver alors très humide et froid qui lui sera fatal ? Le nourrisson mourra le 16 janvier 1832.

La petite sœur qui naîtra à la suite, Anne-Marie Eloïse, vivra un peu plus longtemps, de juillet 1833 à juillet 1834. Ensuite, Célestin vivra près de cinq ans, de mai 1836 à février 1841, Simon, un mois, de mars à avril 1838, Angélique, la dernière, de septembre 1839 à une date inconnue. Les aînés ont été plus résistants que leurs frères et sœurs nés dans notre maison.

Une maison qui aura 200 ans en 2031. Après avoir connu quelques tourments.

Ne brûlons pas les étapes, l'histoire de cette maison n'a rien de simple et elle ménage quelques surprises.

À suivre

La Vie mai 1839.

[illegible]

(23-50)

7250

(3)

pourvu que toute possession de Flandres
Paroisse, quelle et nulle de testament
Le Conseil d'Orléans et les Doyens de la ville
Considérant que les singuliers en ce sont
des des devoirs et de la justice, ne peut
recevoir aucune décision à la voir, et de la justice
que le leurre de la justice, ne peut de la
Comme une part de la justice, ne peut de la justice
et avant de la justice, ne peut de la justice
de la justice, ne peut de la justice
Ne peut de la justice, ne peut de la justice
Comme une part de la justice, ne peut de la justice

1^{re} Que les singuliers de la justice, ne peut de la justice
2^{re} Que les singuliers de la justice, ne peut de la justice
3^{re} Que les singuliers de la justice, ne peut de la justice

4^{re} Que les singuliers de la justice, ne peut de la justice
5^{re} Que les singuliers de la justice, ne peut de la justice
6^{re} Que les singuliers de la justice, ne peut de la justice

Fait à Paris le 10^{me} de Mars 1674
Signé par le Roy et le Conseil

FRANÇOIS le Roy Louis

Philippe de France

IM: LOEDEC

roy de France

